

Nouvel Elan N° 47

www.mairie-chezysurmarne.fr



Benoist APPARU

Le Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme
inaugure l'immeuble multifonctions et
la Place du Lieutenant Lehoucq

Sommaire

| | |
|---|---------|
| Subventions | Page 3 |
| - Réserve Présidentielle | |
| - Aide ministérielle | |
| - Informations Générales | |
| Budget 2010 | Page 4 |
| - Comparaison des 4 taxes | |
| Tableau d'investissement | Page 5 |
| Les subventions aux associations 2010 | Page 6 |
| Représentation en grande masse du budget | Page 7 |
| Travaux | Page 8 |
| - <u>Liés à la Catastrophe naturelle :</u> | |
| - Pont de la Houlotte | |
| - Route des Roches | |
| - Grand Rû | |
| - Quai et Rue du Vicariat | Page 9 |
| - <u>Programmés :</u> | |
| - Avenue du Général Leclerc | Page 10 |
| Dossier Hydroviticole | Page 11 |
| - Dossier administratif | |
| - Remise en état des chemins | |
| Associations | Page 12 |
| - Club de la P'tite maison | |
| - Les Aînés du Dolloir | |
| - Compagnie d'Arc | Page 13 |
| - Club de la Pt'ite maison | Page 14 |
| - Comité des fêtes | Page 15 |
| - Associations Informatique de l'Omois | Page 16 |

RESERVE PRESIDENTIELLE

Le 31 décembre 2009, le Ministère de l'Intérieur nous a demandé de constituer un dossier de demande d'aide exceptionnelle concernant la catastrophe naturelle du 14 juin 2009 à rendre le jour même. L'ensemble de l'équipe s'est mis au travail, ce dossier a été suivi par notre Député Isabelle VASSEUR ce qui lui a permis de nous annoncer le jour de l'inauguration du bâtiment et de la place que le Président de la République, de sa réserve personnelle, accordait à la commune de Chézy sur Marne une subvention exceptionnelle de 200 000 euros pour réaliser des travaux suite à la catastrophe naturelle.

AIDE MINISTERIELLE

Sur les conseils du directeur de cabinet du Ministère de l'Intérieur Monsieur Brice HORTEFEUX, nous avons élaboré deux nouveaux dossiers de demande de subvention (l'un sur la voirie et ouvrages d'art, l'autre sur les écoulements et le ruissellement des eaux).

Après étude de nos deux dossiers voiries, deux inspecteurs des finances sont venus auditer courant mars le Maire, la 1ère Adjointe et le secrétariat de Mairie sur le contenu de l'ensemble des travaux estimé courant juillet (1million d'euros).

A quelques centaines d'euros près l'estimation et le constat de ces deux inspecteurs étaient identiques à nos prévisions. Après un entretien avec Monsieur le Sous Préfet, il nous est rapporté que nos dossiers étaient totalement recevables, d'une qualité et présentation exemplaires.

Nous connaissons prochainement l'engagement de l'Etat à ce sujet.

Informations Générales

SOCIETE MELITTA

La direction de Melitta est venue présenter au Maire et à la 1ère Adjointe, un projet de restructuration de l'ensemble de ses sites.

Les délégués du personnel et les membres du Comité d'entreprise ont également rencontré le Maire et la 1ère Adjointe.

L'unité de production de papiers filtres de Chézy sur Marne serait principalement touchée par cette restructuration.

Le site Guenouillat serait aménagé voir développé sur d'autres activités (logistique...)

La municipalité suit ce délicat dossier dont l'évolution sera précisée courant juin par la direction et le Comité d'entreprise, en espérant une solution favorable pour l'ensemble des salariés.

COLONNES VERRES ET PAPIERS

La Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne nous informe que les containers à verres et papiers devraient être livrés semaine 26.

Votre patience sera bientôt récompensée.

RESTAURANT SCOLAIRE

Nous rappelons que la facture du restaurant scolaire peut être payée en ligne en allant sur le site de la Mairie (www.mairie-chezysurmarne.fr).

Lorsque vous êtes sur la page d'accueil, ouvrir la colonne « **Education** », puis « **restaurant scolaire** » et vous arrivez sur un site sécurisé. Quelques petits clics, et la facture de la cantine est réglée sans se déplacer.

BUDGET 2010

Le Conseil Municipal réuni en séance du 26 mars 2010 a approuvé le compte administratif 2009 et voté le budget primitif 2010 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 382 226 €
Dépenses et recettes d'investissement : 4 023 000 €

Les orientations budgétaires 2010 :

- **Fiscalité** : le conseil municipal a décidé d'augmenter de 0,80% le taux des 4 taxes correspondant à l'inflation de l'année, malgré nos dépenses exceptionnelles dues à l'orage du 14 juin 2009. (voir tableau de comparaison des 4 taxes).

- **Fonctionnement** : Des dépenses maîtrisées avec un excédent de fonctionnement de 300 000 € à 350 000 € chaque année. (voir tableau budget 2010).

- **Investissement : 2008-2009** : Les grands travaux se terminent :

- Réhabilitation du bâtiment communal
- Aménagement Place de la Mairie

- **2010** :

- Avenue du Général Leclerc (de la gare)
- Parking de la gare
- Enfouissement des réseaux
- Economie d'énergie, remplacement des fenêtres de l'école élémentaire
- Travaux dégâts orage

- **2011** :

- Ecole élémentaire construction de 3 classes (remplacement des préfabriqués)
(voir tableau d'investissement).

COMPARAISON DES 4 TAXES

| | COMMUNALE | | MOYENNE 2009 | |
|------------------------|-----------|---------|----------------|-----------|
| | 2009 | 2010 | DEPARTEMENTALE | NATIONALE |
| TAXE HABITATION | 18,34 % | 18,49 % | 17,09 % | 14,97 % |
| TAXE FONCIERE BATI | 18,34 % | 18,49 % | 21,05 % | 19,32 % |
| TAXE FONCIERE NON BATI | 20,93 % | 21,10 % | 29,46 % | 45,50 % |
| TAXE PROFESSIONNELLE | 7,06 % | 7,12 % | _____ | 16,13 % |

Tableau d'investissement

2009 - 2010 - 2011

| | | Dépense | Subvention | Emprunts | Autofinancement |
|----------------------------|---|----------|------------|----------|-----------------|
| 2008 2009 | - Réhabilitation Bâtiment Communal | 2,1 M€ | 0,580 M€ | 0,942 M€ | 0,578 M€ |
| 2010 | - Aménagement place du Lieutenant Lehoucq et Sapeur Feuillebois (Mairie) | 0,9 M€ | 0,550 M€ | 0,200 M€ | 0,150 M€ |
| 2010 | - Aménagement Avenue du Général Leclerc (gare) enfouissement réseaux, parking, voirie | 0,796 M€ | 0,149 M€ | 0,300 M€ | 0,347 M€ |
| | - Travaux dégâts orage 14 juin 2009 | 0,800 M€ | 0,640 M€ | 0,000 M€ | 0,160 M€ |
| | - Economie énergie, changement fenêtre aux écoles | 0,100 M€ | 0,020 M€ | 0,060 M€ | 0,020 M€ |
| | - Travaux bâtiment et voirie | 0,370 M€ | 0,060 M€ | 0,200 M€ | 0,110 M€ |
| | - Matériel Informatique, mairie, écoles | 0,039 M€ | 0,021 M€ | 0,000 M€ | 0,018 M€ |
| 2011 | - Ecole, construction 3 classes (remplacement préfabriqués) | 0,380 M€ | 0,128 M€ | 0,150 M€ | 0,102 M€ |

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2010

| Associations Sociales | |
|--|-----------------|
| Les amis de Coluche | 350 € |
| La Croix Rouge | 150 € |
| Jamalv | 150 € |
| Chats sans toi | 150 € |
| ADICARE Institut du cœur | 80 € |
| Secours catholique | 80 € |
| La Picoterie | 150 € |
| Diverses associations | 310 € |
| Total | 1 420 € |
| Associations Culturelles | |
| Comité des fêtes : - Animations = 4200 € - Feux d'artifice = 1200 € - Repas républicain : = 800 € - Noël des écoles : = 400 € | 6 600 € |
| Fanfare | 2750 € |
| Club de la P'tite maison | 400 € |
| Les Aînés du Dolloir | 400 € |
| Si Chézy m'était conté | 330 € |
| Les Peintres du Dolloir | 300 € |
| Protecteur des poissons | 300 € |
| Informatique en Omois | 200 € |
| Total | 11 280 € |
| Associations Sportives | |
| Football Club de Chézy sur Marne | 2000 € |
| Judo Club | 300 € |
| Tennis Club | 400 € |
| SBT Tennis de table | 400 € |
| Gym Féminine | 200 € |
| Compagnie d'arc | 200 € |
| Entente pétanque Chézy – Azy | 200 € |
| Center dance | 200 € |
| Potes en Ciel | 200 € |
| Total | 4 100 € |
| Associations diverses | |
| ACPG CATM | 200 € |
| UCACM | 250 € |
| Divers | 100 € |
| Total | 550 € |
| Coopératives scolaires | |
| Coopérative scolaire élémentaire Chézy | 600 € |
| Coopérative scolaire maternelle Chézy | 400 € |
| Total | 1 000 € |
| Total global | 18 350 € |

REPRESENTATION EN GRANDES MASSES DU BUDGET

FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|-----|--|-------|
| CHARGES DE GESTION COURANTE 470 000 € | 34% | EXCEDENT REPORTE 125 000 € | 9% |
| Intérêts des Emprunts 70 000 € | 5% | Produits de gestion courante 174 000 € | 12,6% |
| CHARGE DU PERSONNEL 471 000 € | 34% | DOTATION D'ETAT 496 000 € | 35,9% |
| AUTOFINANCEMENT Pour l'investissement 371 000 € | 27% | IMPOTS 4 TAXES 587 000 € | 42,5% |
| Total : 1 382 000 € | | Total : 1 382 000 € | |

INVESTISSEMENT

| DEPENSES | RECETTES |
|---|--|
| Remboursement capital des emprunts 135 000 € | Prélèvement Fonctionnement AUTOFINANCEMENT 371 000 € |
| <i>Bâtiment communal (solde)</i> 650 000 € | Remboursement TVA 80 000 € |
| <i>Place de la Mairie (solde)</i> 680 000 € | SUBVENTIONS 1 333 000 € |
| <i>Travaux orage</i> 800 000 € | EMPRUNTS 2 239 000 € |
| <i>Avenue de la gare</i> 796 000 € | |
| <i>Travaux voirie</i> 280 000 € | |
| <i>Travaux bâtiment</i> 102 000 € | |
| <i>Construction école</i> 380 000 € | |
| <i>Fenêtres école</i> 100 000 € | |
| Total : 4 023 000 € | Total : 4 023 000 € |

Travaux

ORAGE DU 14 JUIN 2009

Plusieurs appels d'offres ont été fructueux ce qui nous a permis de mettre en œuvre plusieurs chantiers.

PONT DE LA HOULOTTE



Les deux piliers du pont et l'assise du tablier sont terminés.

Le pont en bois qui supportera une charge de 2 tonnes sera mis en place à partir du 7 juin 2010.

Travaux réalisés par les entreprises RVM, la SARL LEDOUX JARDINS et MEDIACO pour un montant de 62 918, 25 € HT.

ROUTE DES ROCHES (RD86)

Fragilisée par les nombreux ruissellements, cette route menaçait de s'effondrer dans la cour privée des Nardiaux.

Elle est consolidée par la pose de gabions, travaux réalisés avec l'approbation de tous les riverains .

Travaux effectués par l'entreprise RVM pour un montant de 28 019, 10 Euros HT.



GRAND RÛ

La totalité de la voirie de Grand Rû est en cours de réfection (léger élargissement, renforcement du fond de forme et mise en place du revêtement).

Travaux réalisés par Vallet Saunal pour un montant de 47 312, 75 Euros HT.

QUAI DU VICARIAT



La reconstruction du quai à l'identique se fera début juin.

Travaux réalisés par l'entreprise TETARD pour un montant de 45 247, 50 euros HT.

RUE DU VICARIAT

Avant de réaliser la réfection de la Rue du Vicariat, tous les réseaux ont fait l'objet d'un contrôle par caméra, le réseau d'assainissement est en bon état. La partie basse du réseau pluvial a été fortement endommagée et devra être totalement rénovée.

La chaussée sera totalement refaite depuis la Grande Rue jusqu'au quai du Vicariat, la partie desservant l'entreprise Voirin sera revêtue d'un bitume spécial, capable de supporter le passage fréquent d'engins de levage à charge lourde.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 114 179, 00 Euros HT.

Le réseau d'eau potable sera également rénové grâce à l'USESA. Cette opération n'était pas programmée par l'Union des Syndicats des Eaux qui spontanément a modifié ses propres investissements pour venir en aide à notre commune.

AVENUE DU GENERAL LECLERC

Rue de la Poste en bordure du Dolloir, vingt cinq places de stationnement ont été aménagées, ces travaux sont dans la continuité de l'aménagement de la place du Lieutenant Lehoucq.

Nous espérons que ces places seront utilisées par les voitures ventouses de la place du Lieutenant Lehoucq afin de libérer le stationnement pour les clients des différents commerces.

Début juin, la réfection du réseau d'assainissement sera effectuée avant l'enfouissement des réseaux d'énergies suivi de la réhabilitation de la voirie et la mise en place des espaces verts.

Travaux réalisés par Vallet Saunal pour un montant de 469 449, 56 Euros HT.



AUTRES TRAVAUX

Courant juin, une tranche de travaux d'environ 250 000 euros sera étudiée et finalisée pour lancer un appel d'offre début septembre.

Elle concerne principalement de la voirie et les trottoirs et bien évidemment le pont Auger.

Dossier administratif

L'écriture de la **D**éclaration d'Intérêt **G**énéral (DIG) et la **D**éclaration d'Utilité **P**ublique (DUP) sont en cours d'achèvement, les critères d'affectation de participation des différents partenaires ont été étudiés.

Seront concernés par ces critères:

- Les vignes avec un coefficient légèrement différent selon les pentes et le mode cultural (écorces, terrain nu, enherbement).
- Les zones cultivées, boisées ou friches
- Habitations dans la zone AOC

Le bureau d'étude, nous fera ses propositions dans les semaines à venir.

Remise en état des chemins

Une deuxième journée de remise en état des chemins a été programmée le mardi 1er juin 2010.

L'ensemble des vignerons a, comme il était prévu participé physiquement et financièrement à la mise en place du béton sur les chemins (Rue Hupeigne, Chemin des Berges et Rue Béranger). Une autre tranche est prévue, elle sera réalisée en fonction des disponibilités de chacun.



CLUB LA P'TITE MAISON

Notre Club a perdu une amie, Nelly Doffémont nous a quitté le 25 avril et c'est un grand vide pour nous toutes.

Ses bons conseils, son savoir-faire, sa gentillesse et son dévouement vont nous manquer. Toute notre sympathie va vers son mari, ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants dont elle nous parlait avec tant d'amour.

Nelly, nous ne t'oublierons pas.

La P'Tite Maison

LES AINES DU DOLLOIR

Notre Club vous propose de venir à nos réunions du MARDI où, dans une ambiance bon enfant, nous nous exerçons aux jeux de société : belotte : scrabble, triomino, rummikub, dames, nain jaune, etc...

Réunions ouvertes à tous les retraités(es) - salle du Jumelage - tous les mardis après-midi de 14 h à 18 h.

Voyage en partenariat avec le Club La P'Tite Maison.

Venez nous rejoindre, toutes propositions d'activités sont les bienvenues.

Renseignements au 03.23.82.81.90

La Présidente G BERJOT

Tir à l'Oiseau 2010



La traditionnelle manifestation du Tir à l'Oiseau à la Compagnie d'Arc de Chézy-sur-Marne vient de se dérouler un Samedi du mois d'Avril.

En début d'un bel après-midi printanier, les archers vont chercher la Reine 2009, Christine GERBAUX, qui remet son titre en jeu. Ayant fracassé l'année passée le petit volatile, celle-ci se doit de remettre en place une nouvelle cible. Cet oiseau rare, semblant être issu du croisement d'un canari et d'une mésange, est positionné devant la butte de tir distante de 50 mètres.

Mais que sont ces sadiques scions sifflant sinistrement autour de cette singulière sittelle ?

La réponse ne se fait pas trop attendre. A la 23^{ème} halte, la pointe aiguisée de l'un d'eux transperce le poitrail de l'oiseau. Ce coup de maître est l'œuvre du plus jeune archer de la Compagnie, David MICHON, qui prouve à ses parents que la relève est assurée.

Félicitations au nouveau promu et rendez-vous à Tourcoing en 2011 pour récupérer cette écharpe tant convoitée.

CLUB LA P'TITE MAISON

C'est à 6 h le **mercredi 5 mai 2010** que notre Club se retrouve sur la place de Chézy en direction d'**Honfleur**. Après un arrêt à Nogentel et à Château-Thierry pour prendre quelques passagers, nous voici partis par l'autoroute A4. Le passage de Paris fût laborieux et vers 11 h 30, nous sommes arrivés à destination, accueillis par l'Office du Tourisme.



Notre première visite a été pour les anciens magasins à sel construits par la Ferme de Gabelles sur l'autorisation de Colbert en 1670. Les magasins pouvaient contenir 10.000.000 kg de sel.

Les voutes du plafond sont en chêne et ont la forme de la soute des bateaux.

Ensuite, direction le vieux port et le restaurant où le repas à base de poissons fût délicieux.

Après un tour de la ville en calèches, nous avons pu visiter la magnifique église Sainte Catherine, et faire quelques emplettes pour les amateurs de souvenirs.



A 16 h 15, nous avons rendez-vous au port pour un petit tour en bateau vers le Pont de Normandie. Ce magnifique pont à haubans de 856 m de portée fut terminé en 1995.

La hauteur entre la mer et le tablier métallique pour la circulation des voitures est de 65 m au milieu du pont.



Vers 17 h 30 nous avons repris la route après un petit goûter offert par le Club, pour arriver à destination vers 22 h, tous très heureux de cette journée sans pluie mais très

ventée.



Comité des Fêtes
Chézy sur Marne

Fête patronale des 19 et 20 juin 2010



Information

Mesdames, Messieurs,

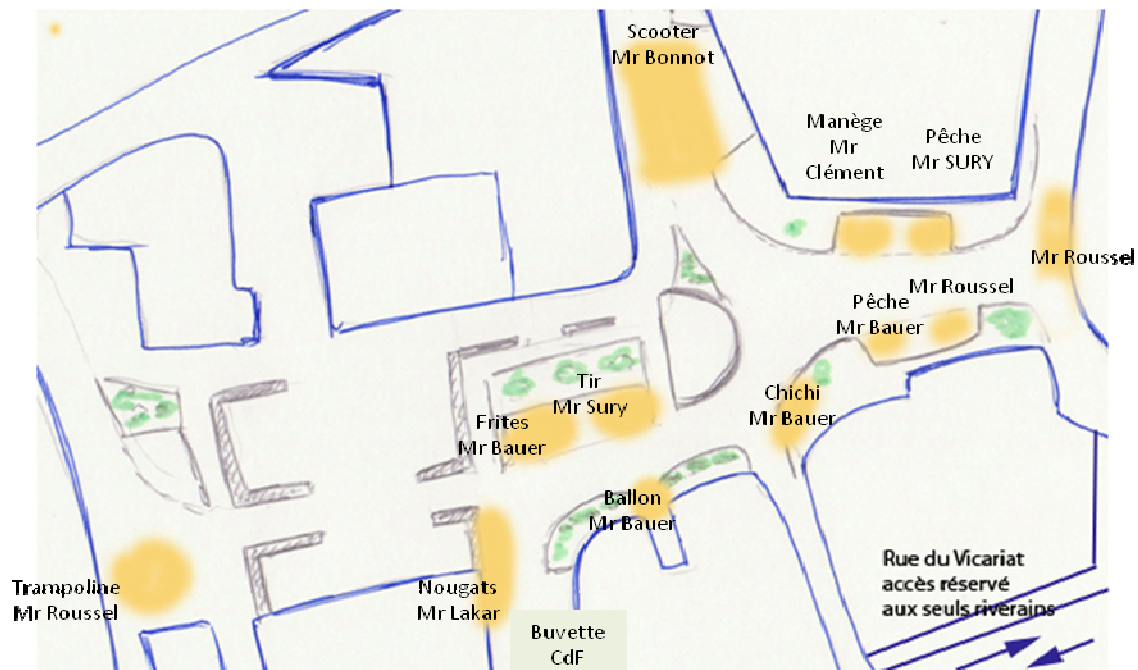
Objet : Contraintes de stationnement

Comme chaque année, le Comité des Fêtes de Chézy sur Marne organise la fête patronale.

Celle-ci aura lieu les **19 et 20 juin 2010**. Elle revêt cette année un caractère un peu particulier puisqu'il s'agira de la première fête organisée sur la place réhabilitée du Lieutenant Lehoucq et du Sapeur Feuillebois.

La place désormais structurée impose une redistribution des places attribuées aux forains.

Après discussion entre ces derniers et les membres du Comité des fêtes, les forains disposeront leurs installations comme indiqués sur le plan ci-dessous. Vous pouvez constater qu'il n'y a pas de grandes modifications par rapport aux années passées.



L'accès à la rue du Vicariat devrait être rendu délicat du fait de la présence de manèges. Le Comité des fêtes a donc demandé à la Municipalité l'autorisation de limiter cet accès aux véhicules de sécurité et de réserver temporairement la rue du Vicariat aux seuls riverains (et véhicules de sécurité). Les riverains de la rue du Vicariat pourront entrer ou sortir par la grande rue (voire par la berge du Dolloir si les travaux sont suffisamment avancés).

Sur la place, les forains arriveront progressivement le mardi 15 juin, très tôt le matin.

Le Comité des Fêtes a demandé qu'un arrêté municipal soit publié afin de réglementer le stationnement sur le bas de la place et sur les emplacements indiqués sur le plan, du lundi 14 juin au soir au mardi 22 au matin.

Le stationnement sur la place dite « du marché », en face de la mairie, ainsi que le long du nouvel immeuble municipal sera interdit le dimanche 20 juin pour permettre l'évolution de la Fanfare de Chézy sur Marne.

Les places de parkings nouvellement créés et disponibles sur le square Saint Fiacre remplaceront celles occupées par la fête foraine.

Le Comité des Fêtes compte sur votre compréhension, vous remercie par avance et vous souhaite une bonne fête.

La présidente

Annick BOET

ASSOCIATION INFORMATIQUE DE L'OMOIS

Association informatique de l'Omois : assemblée générale le 23 juin 2010 à 19h30 au Centre Fiévet.

L'ordre du jour est le suivant:

- Bilan financier
- Etablissement des cotisations pour la saison à venir
- Retour sur la saison écoulée
- Présentation des projets pour la saison à venir
- Questions diverses

Une petite collation clôturera la séance.

Le Président de l'AIO.